Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL 02.37.84.00.25
MINITEL 08.36.29.22.22 - FAX 02.37.84.02.75

R E C E P I S S E D E D E P O T

SOPREMECA (SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE)

11 RUE DU LUXEMBOURG
ST PIAT
28130 MAINTENON

V/REF :
N/REF : 62 B 43 / A-2485

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 30/11/2001, SOUS LE NUMERO A-2485,

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR
COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR
P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/04/2001

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOPREMECA (SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE)
SOCIETE ANONYME
11 RUE DU LUXEMBOURG
ST PIAT
28130 MAINTENON

R.C.S CHARTRES 806 220 430 (62 B 43)

LE GREFFIER



SOPREMECA
SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE

Société Anonyme au Capital de 804.735 F
Siège Social: 11, rue du Luxembourg - 28130 Saint Piat
R.C.S. Chartres B 806 220 430

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 25 Avril 2001 à $8^{H}30$

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Siège d'Hurel-Hispano Meudon, à la suite de la convocation adressée à chacun de ses Membres.

Sont présents

M. Jean-Pierre NERENHAUSEN	Président
M. Gilles BOUCTOT	Administrateur
M. Christian KNAPP, représentant HUREL-HISPANO MEUDON	Administrateur

Formant, avec Monsieur Yves BONNET, absent représenté, la totalité du Conseil d'Administration.

Assistent à la séance

M. Roger SOLARI	Président HUREL-HISPANO MEUDON
M. Jacky LARDEAU	Directeur de l'établissement

Monsieur de CHASTELLUX représentant le Cabinet Ernst and Young est excusé.

Monsieur Christian KNAPP fait part au conseil de la décision de Monsieur Yves BONNET de démissionner de son poste d'Administrateur à l'issue de la présente réunion. En conséquence le Conseil décide de coopter Monsieur Roger SOLARI, qui l'accepte, en remplacement de M. Yves BONNET.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 Février 2000

Le procès-verbal de la réunion du 18 Février 2000 est approuvé.

2) Bilan au 31 Décembre 2001

Le compte de résultat et le bilan au 31.12.2000 sont commentés.

- Le chiffre d'affaires global est en légère baisse à 17,99 MF. contre 22,9 MF pour l'exercice précédent en raison d'un contexte difficile de compétitivité, de concurrence et malgré un 2ème trimestre où nous avons dû récupérer de la charge (Hurel-Dubois et Dassault Aviation).
- Le résultat d'exploitation s'élève à 2,7 MF. Ceci est le résultat d'une montée en régime des deux Centres d'Usinages acquis en 1999 (BMC100 + HM50).
- Le résultat net est légèrement inférieur à celui de l'année précédente et s'élève à 1,68 MF contre 1,87 MF .

Le Conseil arrête les comptes faisant apparaître un résultat net de 1.670.097 Francs.

3) Préparation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire annuelle et Extraordinaire

L'ordre du jour de l'Assemblée et le texte des résolutions sont décidés et en particulier :

- Conversion du capital social en Euros :

  Il sera proposé de convertir le capital de SOPREMECA en Euros à compter de la date de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire au moyen de la conversion de la valeur nominale des actions qui le composent, et en la ramenant au nombre entier d'euros immédiatement inférieur (soit 61 euros pour un nominal de 405 francs), ce qui fait une différence de 1.474,06 euros.

  Pour ce faire, il sera nécessaire de procéder à une réduction du capital social, qui s'élèvera à 121.207 euros et d'inscrire la différence de 1.474,06 euros à un compte spécial de réserves indisponibles.

  Il sera donc demandé aux actionnaire, lors de l'Assemblée Générale Mixte, d'approuver la sixième résolution.

- Sur le bénéfice de 1.670.098 F. il sera demandé de :

  - distribuer un dividende global de 814.670 F soit 410 F par action.

  - d'affecter aux réserves F. 350.000 F.

- Le renouvellement des mandats de Commissaire aux Comptes titulaire et de Commissaire aux Comptes suppléant.

- La date de mise en paiement du dividende est fixée au 29 Juin 2001 et la date de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire au 29 Mai 2001 à 9^H00.

3) Prévisions 2001

Monsieur LARDEAU expose la situation 2001 et commente particulièrement :

- Chiffre d'affaires et résultats : la situation à fin mars 2001 est conforme avec les prévisions, compte tenu de la mise en place de la R.T.T. planifiée sur 3 ans sans réduction des salaires.

- L'équilibre des charges, l'optimisation de la productivité des Centres d'Usinage.

- L'intégration des nouvelles pièces de CF34 et A318 pour pérenniser notre plan de charge.

- La revue de direction avec les actions Formation et Qualité Associées.

- La volonté de SOPREMECA de s'inscrire dans le plan de progrès associé à celui du groupe SNECMA "ACTION V".

- Les investissements, avec la nécessité d'acquérir un nouveau Centre d'Usinage 4 axes U.G.V. et une station supplémentaire de C.F.A.O. pour préserver la rentabilité de la Société à terme.

5) Questions diverses

Le dialogue avec le personnel a permis de mettre en place fin Juin 2000 un P.E.E. ainsi qu'un planning de réduction du temps de travail associé à un intéressement ceci sans perte de rémunération pour les salariés.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9^H15.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
J.P. NERENHAUSEN
Président-Directeur Général